

Modifications du bassin Chalonnais Fusion Cap Emploi-Pôle emploi avant l'heure ?

La direction a pris en compte les demandes des élus au CHS-CT Bourgogne pour les bureaux dédiés à la PRP à Chalon Nord. L'aménagement final tiendra compte de l'activité téléphonique (permutation de surfaces entre la PRP et l'agence Chalon Nord).

Si selon la direction, l'hébergement de Cap Emploi à titre gracieux dans les locaux de Chalon Nord n'a rien à voir avec les projets de rapprochement entre cet organisme et Pôle emploi mais est bien le fruit d'une urgence de son relogement, il n'en reste pas moins que le rapprochement opérationnel va s'accélérer dans les jours qui viennent. Dès que les régions pilotes seront actées, nous accueillerons le personnel des Cap Emploi dans les agences avec à terme un partage à de l'informatique et de l'offre de service diagnostique.

**La BFC, forte de son « avance » fera-t-elle partie des régions pilotes ?
Le suspense demeure...**

Consultation sur la modification de l'organisation de PE BFC : bientôt plus de barreaux que de rameurs à la DR ?

Pour le SNU, plutôt que de créer des postes de responsables aux services QVT et pilotage des données sociales, il eut été préférable de diffuser des postes d'agents dans les services qui en ont besoin. De plus nous assistons à une épidémie de création de postes d'adjoint.

Le SNU s'est abstenu sur ce projet car la création d'un poste de REP à l'équipe CRE n'est pas superflue au vu de l'effectif et des implantations géographiques éclatées.

**Prochaine modification de
l'organigramme, création d'un poste
d'adjoint au DAFG ?**

PLAN DE MOBILISATION POUR L'OPTIMISATION DE LA GESTION DES OFFRES D'EMPLOI DE PLUS DE 30 JOURS :

Forte d'un constat de difficultés de recrutement en hausse et d'une augmentation des prévisions d'embauches (mais ça c'était fin 2018 car depuis, il apparaît que les DPAE sont en baisse en BFC ainsi que les offres déposées. A priori le ralentissement de l'activité économique mondiale a aussi des impacts en France), la DG a obtenu le financement de 1000 équivalents temps plein travaillés par an sur 3 ans pour travailler sur les offres à plus de 30 jours (un axe prioritaire du futur plan stratégique, un de plus !), ce qui avec les possibilités de temps partiel et les absences diverses et variées fera plus de 1000 embauches en CDD à terme non précis.

Pour la Bourgogne-Franche Comté cela donne un renfort de 36 ETPT soit :

**9 pour la DT 21 9 pour la DT 25/90,
7 pour la DT 71 6 pour la DT 39/70 et
5 pour la DT 58/89.**

PLAN DE MOBILISATION POUR L'OPTIMISATION DE LA GESTION DES OFFRES D'EMPLOI DE PLUS DE 30 JOURS (SUITE)

L'objectif est d'organiser et mener plusieurs actions en direction des entreprises :

- Reprendre contact avec les entreprises dont le recrutement n'a pas abouti dans les 30 jours pour partager un point d'étape sur leur recrutement.
- Proposer à l'entreprise, face ces difficultés éventuelles, une solution adaptée pour réduire son délai de recrutement.
- Contractualiser avec le recruteur le délai de mise en œuvre des solutions proposées.

Celle-ci se fera par la mise en place d'une mission spécifique proposée à des conseillers CDE volontaires et s'il y a un manque de volontaires, l'appel sera élargi aux conseillers MRS et CDDE.

La mission sera d'une durée de 3 ans avec retour sur son poste à l'issue (mais possibilité d'arrêter avant sous réserve d'un temps minimum de mission). Le recrutement des CDD se fera donc avec un motif de remplacement à terme non précis.

Pour ce faire, la DG va déclencher des négociations pour réviser l'article 8 recours aux CDD qui fixe des durées maximales de contrat, les périodes de carence entre deux CDD et le taux maximum d'emploi de CDD aujourd'hui fixé à 5% du nombre de CDI.

Si nous pouvons nous féliciter d'obtenir des renforts (notamment grâce à la grève de novembre 2018), pour autant peut-on se satisfaire de l'augmentation de la précarité au sein de PE ? Pourquoi pas 1000 embauches en CDI ?

Consultation du CCE le 19 septembre et du CE le 26 septembre.

**Le SNU n'est
PAS contre
tout, il se BAT
pour VOUS !**

Elections professionnelles 2019

Je choisis mes élu-es

JE VOTE